

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
du CONSEIL MUNICIPAL  
Mardi 4 février 2025  
18h30 Salle du conseil municipal

Présents : Stéphane Lamberger, Claude Pierrel, Richard Brusa, Valérie Faivre, Tantely Brun, Jean Camus, Jérôme Lamonica, Delphine Vuillermoz, Carolyne Le Bonniec

Excusés : Dominique Méan (pouvoir à Stéphane Lamberger), Christine Petitjean, Alexandre Adam (pouvoir à Valérie Faivre), Nicolas Jacquier, Caroline Médigue, Chantal Perreaut

Tantely Brun est désignée secrétaire de séance.

### 1. Validation du compte rendu de la séance du 12 décembre 2024

Lecture du PV par Stéphane Lamberger, maire ; sans observation, le PV est validé à l'unanimité.

### 2. Compte-rendu des commissions communales

- **Commission jumelage** : Jérôme Lamonica a rapporté la première réunion du groupe d'organisation, qui a avancé sur le programme. Le groupe sera accueilli le vendredi soir avec un repas au restaurant La Cloche. Le samedi matin, une visite de la Commune est prévue, incluant la Brasserie Rouget de Lisle et un apéritif, suivie d'un repas au Bistrot de la Gare. L'après-midi sera consacré à des jeux d'interconnaissance au Boulodrome, des ateliers à la salle des fêtes, et un quartier libre dans la rue commerçante. Le soir, un apéritif dinatoire festif avec un concert d'Amaury Faivre est prévu. Le dimanche, un débriefing et une visite fruitière de Desnes sont au programme, suivis d'un snacking à la Tourniole avant le départ en début d'après-midi. Le groupe de travail peut loger une vingtaine de personnes et recherche d'autres capacités d'hébergement. Stéphane Lamberger, Claude Pierrel, et Valérie Faivre peuvent chacun héberger un couple.

- **Commission Circulation** : Richard Brusa indique que des débats ont eu lieu sur les moyens de ralentir les entrées de Bletterans, notamment rue du Rondeau et à l'arrivée de Cosges. Les propositions examinées incluent l'installation de feux pédagogiques ou d'un plateau rue du Rondeau. Une prochaine réunion devra affiner ces pistes et les proposer au conseil municipal.

- **Commission Mi S'tembre** : Richard Brusa informe le conseil qu'il a été décidé de reconduire les animations de l'année 2024. Le choix du thème n'a pas encore été arrêté. L'animation du mardi matin fait également débat, une l'idée que les entreprises de Bletterans viennent présenter leurs activités a été suggérée.

- **CCAS** : Claude Pierrel indique qu'une subvention de 1500 euros a été attribuée en soutien d'urgence à Mayotte..

- **Commission Marché** : Richard Brusa annonce que les espaces des étals ont été mesurés et qu'un marquage au sol sera réalisé.

### 3. Compte-rendu des commissions intercommunales

### 4. Demande de travaux du Conseil départemental sur le pont de Villevieux sur la RD 470

Monsieur le Maire relate au conseil municipal les échanges d'une réunion avec le vice-Président du Conseil départemental, Dominique Chalumeaux. Le conseil départemental a renouvelé son souhait de réaliser les travaux dès 2026. Un examen approfondi permettra de déterminer l'urgence de cette réfection totale. Les travaux sont prévus pour une durée de 19 semaines, a priori incompressibles. Monsieur le Maire s'inquiète des diverses nuisances induites, des désagréments pour les Bletteranois et des effets sur le commerce local.

## 5. Projet d'EcoQuartier : choix du maître d'oeuvre espaces publics et voiries

Monsieur le Maire présente l'analyse des offres réalisée avec le Pays Lédonien pour le choix du maître d'oeuvre espaces publics et voiries du futur EcoQuartier des Toupes. Deux offres ont été reçues et celle du cabinet ABCD a été jugée la mieux disante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

## 6. Contrats de prévoyance et de mutuelle santé proposés par le Centre de Gestion du Jura

Claude Pierrel indique que le personnel communal était adhérent à des contrats labellisés. 20 euros étaient accordés en participation. Ce système va être supprimé. Les agents n'auront l'aide que s'ils souscrivent au contrat collectif suite à un appel d'offres réalisé par le Centre de Gestion du Jura. Ce contrat s'appliquera dès la 1<sup>er</sup> avril 2025 pour la mutuelle et dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour la prévoyance. La Commune propose une participation modulée en fonction de la rémunération et du nombre d'enfants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

## 7. Avancements de grades

Monsieur le Maire indique que compte tenu d'avancements de grade s'inscrivant dans le cadre des lignes directrices de gestion, il y a lieu de transformer deux emplois, respectivement, dans la filière administrative pour l'un, et dans la filière animation pour l'autre, en remplaçant d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la transformation d'un emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe en un emploi de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures ; la transformation d'un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe en un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe de 35 heures, et ce à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

## 8. Renouvellement de la carte bancaire achat public

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler la carte achat public. Celle-ci permet notamment de payer les commerces locaux sans leur imposer de passer par la plateforme Chorus Pro lorsqu'il s'agit de petits achats. La solution Carte Achat de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté sera renouvelée à compter du 14 février 2025 et ce jusqu'au 13 février 2028.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

## 9. Questions diverses

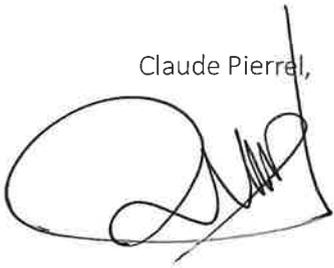
- Claude Pierrel propose d'attribuer une subvention de 500 euros à l'association CRJB
- Claude Pierrel fait un point rapide sur les finances de la Commune ; le résultat de l'année 2024 s'élève à 360 312, contre 390 000 euros espérés en raison de ventes de bois reportées en 2025. La capacité d'autofinancement est ainsi négative de 13 000 euros. La trésorerie a en revanche retrouvé un niveau confortable et s'élève aujourd'hui à 180 000 euros.

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le jeudi 13 mars 2025 à 18h30, le lieu et l'horaire seront communiqués officiellement par voie de convocation.

Le Maire, Stéphane Lamberger



Claude Pierrel,



Dominique Méan



Richard Brusa,



Valérie Faivre,



Christine Petitjean,



Alexandre Adam,

Tantely Brun,



Jean Camus,



Nicolas Jacquien,



Jérôme Lamonica,



Carolyne Le Bonniec,



Delphine Vuillermoz,

Caroline Médigue,



Chantal Perreaut.

Richard Brusa A